

**Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)**

***Formulaire de restitution d'une synthèse***

**Arrondissement : MONTARGIS**

*Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation*

**Type de réunion**

Réunion de collège public

**Discussion sur le constat (facultatif)**

**N° 5 - Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

D'emblée, il s'est avéré nécessaire de clarifier la terminologie. Unanimement, nous considérons qu'il n'y pas de matières fondamentales, mais des savoirs fondamentaux qui correspondent à ce qu'un élève doit avoir acquis à un moment donné de son parcours scolaire. Trop souvent, les parents, les élèves et parfois même des membres de l'éducation nationale établissent une hiérarchie entre les matières ce qui démobilitise les enfants. D'une part, les différentes disciplines se complètent pour faire acquérir ces savoirs et savoirs-faire qui contribuent à l'épanouissement personnel de l'enfant. D'autre part, celui-ci y trouve plus facilement son compte, puisque ces goûts personnels lui permettront de s'investir plus particulièrement dans les domaines de son choix au fur et à mesure de son développement. Il est rappelé qu'à l'école primaire et au collège, nous n'abordons que des savoirs généraux. La spécialisation ne peut venir au plus tôt, qu'au lycée, ce qui n'exclut pas des filières professionnelles plus courtes, qui peuvent être la voie de réussite choisie par certains élèves.

Les enfants ont les capacités pour apprendre très jeunes, énormément de choses, c'est pourquoi l'offre doit être diverse. Des participants soulignent l'importance de la musique et des arts plastiques qui doivent être pratiqués dans toutes les écoles élémentaires. A côté de ces matières traditionnelles, l'assemblée se félicite de voir l'apprentissage des langues vivantes se généraliser le plus tôt possible.

Face à cette nécessité de l'ouverture des savoirs en vue de développer une ouverture d'esprit chez l'enfant, se pose la question des difficultés de certains élèves. Il faut dans ce cas, établir des priorités. Sans délaisser tout ce qui peut enrichir la personnalité de l'enfant, on met l'accent sur les savoirs qu'il doit acquérir à tel ou tel niveau de sa scolarité. Par exemple, il semble évident à tous, que l'élève doit savoir lire, écrire et connaître les opérations simples en mathématique à l'issue de sa scolarité primaire. Un élève ne pourra avoir une scolarité normale en classe de sixième sans cela. Comment faire pour que les élèves ne se trouvent pas en échec. La politique du passage dans la classe supérieure en primaire, quand les bases ne sont pas acquises nous semble suicidaire. D'autant qu'il n'est pas toujours prévu une remise à niveau en petits groupes pour ces élèves.

Il est indispensable de lutter très tôt contre l'échec scolaire. Il est noté que si cela a un coût, c'est aussi un investissement. C'est aussi une question de justice. Certains élèves sont aidés à la maison, d'autres non. Des problèmes sociaux expliquent souvent l'échec. Des élèves quittent l'école sans rien et c'est un vrai gâchis. Il est fait remarquer que pour certains parents, les cycles courts sont des voies de garage. S'engage alors un débat sur les exigences de qualification. Elever le niveau de qualification peut être un objectif pour l'école. Il s'agit de conduire l'élève le plus loin possible, en adéquation avec ses choix et ses goûts. Certains doutent de l'intérêt de déclarer qu'un pourcentage élevé d'élèves doivent décrocher le bac. Tout le monde considère en tout cas que l'école n'a pas pour mission de former des gens directement employables par les entreprises. Pouvoir trouver un emploi est essentiel, mais l'école doit former les citoyens de demain et non les salariés de demain. Elle doit fournir les outils qui permettront à la personne de s'adapter, de changer éventuellement de métier et de vivre une vie riche. La formation professionnelle doit être équilibrée par une formation générale que

seule l'éducation nationale peut apporter.

Se pose le problème des compétences nouvelles qu'il faut acquérir dans un monde qui change et qui s'ouvre. Anglais, autres langues, informatique..., peut-on rajouter à l'infini ? Un cerveau peut-il absorber tout cela et toujours plus ? Oui, si on considère que l'école primaire et le collège doivent se contenter de donner les outils, permettre le travail sur soi-même qui donne les ouvertures pour se spécialiser plus tard.

L'assemblée aborde alors le problème des nombreuses communautés et de l'apprentissage des langues d'origine comme moyen d'intégration. Doit-on assister sans réagir à la perte d'identité, de savoirs de ces communautés ? Est-ce que l'enseignement de ces langues peut faire partie des savoirs enseignés à l'école ? Un enseignement de Turc existe. Il s'agit d'une option de langue vivante enseignée dans les mêmes conditions que les autres, sous la responsabilité d'un enseignant nommé par l'éducation nationale. Se pose le problème de la cohérence avec ce qui se passe en primaire où les cours ont lieu le mercredi, avec des professeurs nommés par les ambassades.

Il apparaît donc que l'éducation nationale doit élargir son offre, répondre à la demande et non supprimer les options à l'exemple du Portugais qui n'est plus enseigné dans notre secteur. Mais élargir l'offre ne veut pas dire supprimer certains enseignements comme le redoutent certains. On peut imaginer qu'à côté d'un tronc commun, une culture commune, existent des possibilités de choix. Tout cela implique des moyens. Une personne fait remarquer que les parents n'en ont pas toujours conscience, ce qui peut entraîner des frustrations car la demande selon les régions peut être légitime.

Nos 3 propositions :

1 -Il n'y a pas de matières fondamentales mais des savoirs fondamentaux auxquels l'élève peut accéder par une diversité de disciplines qui participent à l'épanouissement, donnent des possibilités de choix et doivent conduire au plaisir d'apprendre. Des compétences sont à maîtriser à la fin de chaque cycle, ce qui implique que l'élève en difficulté soit pris en charge (groupes de soutien, aide individualisée, sans exclure à priori le redoublement).

2 -L'école se doit d'avoir de l'ambition, ne pas se contenter de former des salariés adaptés au marché, mais dispenser une culture générale commune pour tous, indispensable aux citoyens de demain.

3 -L'école doit pouvoir répondre à la demande et offrir aux élèves des possibilités de choix d'options, en particulier de langues (rares ou d'origine), demande qui correspond à des besoins ou une curiosité débouchant sur le plaisir d'apprendre.

## **N ° 12 - Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves.?**

A la question que met-on derrière la réussite scolaire, un enseignant répond : "les bonnes notes, l'obtention des diplômes, mais aussi le plaisir d'apprendre. Le contraire de la réussite, c'est l'échec, c'est l'ennui. La réussite, c'est l'épanouissement." Pour un parent : "avoir un bon métier, mais aussi le plaisir d'aller à l'école." Mais peut-être parle-t-on de réussite scolaire parce qu'on pense trop souvent à l'échec scolaire ? Peut-être faudrait-il parler seulement de réussite, car tout ne se joue pas uniquement à l'école.

Des études montrent que les parents des enfants en difficulté étaient eux-mêmes souvent en difficultés au même âge et qu'ils ne savent pas ou ne peuvent pas transmettre une idée positive de l'école. D'autre part, il semble qu'il y ait un décalage entre les attentes des parents et ce que l'école peut donner. Concrètement les parents doivent s'intéresser à ce qui se fait à l'école : carnet de liaison, fiches d'objectifs...

L'épanouissement de l'enfant dépend de son vécu à la maison et à l'école. Cette dernière ayant le rôle d'instruire, les parents présents revendiquant celui d'éduquer. Le professeur n'est qu'un co-éducateur, le parent pouvant exercer le rôle d'un co-instructeur. Les associations de parents se chargent de le rappeler lors de réunions afin de revaloriser le rôle de parent. C'est l'intérêt de l'enfant, c'est l'intérêt de l'école. D'autres associations dans les quartiers peuvent proposer des moments de discussion, de formation pour les parents, qui peuvent se sentir parfois démunis. Car le métier de parent n'est pas simple. Certains parents peuvent rentrer de leur travail à 21 H le soir. Comment

répondre immédiatement à la demande de leurs enfants dans ces conditions ? Il ne s'agit évidemment pas de pointer les responsabilités. Les associations se proposent de faire se rencontrer les gens afin qu'ils échangent sur leurs problèmes, voient l'école sous un autre jour, éventuellement en présence d'un professeur invité au débat. Des structures associatives solides, capables de trouver des appuis auprès de fédérations paraissent utiles à certains.

Mais que fait-on pour impliquer concrètement les familles ?

Nous ne déplaçons que les convaincus reconnaît-on. Mais pourquoi sommes-nous obligés d'informer, d'expliquer, nous n'avions pas besoin de le faire autrefois fait remarquer un professeur. A cette époque, nous le monde allait dans le même sens, les parents soutenaient les professeurs. Aujourd'hui certains parents semblent complexés de ne pouvoir aider leurs enfants et ils ne viennent pas facilement dans les réunions organisées pour eux. Les parents des élèves qui ont des difficultés pour s'organiser dans leur travail, qui ont des problèmes de méthode ne sont pas venus aux réunions organisées en début de sixième, pour la plupart. Ces réunions donnent l'occasion aux professeurs des différentes disciplines d'expliquer leur façon de travailler, l'utilisation du matériel, les rythmes de travail, ce qu'il faut faire à la maison... Peut-être faudrait-il envisager d'autres façons de se rencontrer, d'autres lieux, préconisent certains : salles de quartiers, à la mairie... car enfin, ces parents se déplaçaient plus facilement en primaire.

Il semble évident que l'école ne peut tout faire seule, les associations doivent jouer le rôle de passerelles. Par exemple, "le collectif femmes" intervient sur le monde de l'école, un monde qui peut faire peur quand son propre enfant est en échec. Peut-être faudrait-il dans ces cas là des médiateurs.

Si aider son enfant à réussir est une évidence, doit-on considérer qu'il s'agit d'un devoir civique au point d'employer des moyens coercitifs ? Il faut sans doute y réfléchir dans le cas de l'absentéisme scolaire et de la mise en danger de l'enfant. Il s'agit de faire du lien entre les familles et l'école et pour cela, il ne faut pas oublier encore une fois, les associations.

L'association de parents d'élèves se pose alors la question de sa représentativité : "si 30 familles sur 410 se déplacent lors de notre réunion, sommes-nous représentatifs ? Comment parler en leur nom ?". Pourtant le rôle des associations est essentiel pour tisser du lien social. A l'école primaire, elles favorisent l'intervention d'interlocuteurs bilingues Franco-Turc afin de traduire des documents aux parents. L'enseignant de Turc joue le rôle de médiateur, n'hésitant pas à se rendre dans les familles.

A ce moment du débat, nous nous sommes posés la question de savoir comment pouvaient intervenir les collectivités. Faut-il des dispositifs gérés par les communes ? Ces dernières sont responsables des écoles primaires, les collèges dépendent des conseils généraux, les lycées des conseils régionaux. Cette organisation génère bien évidemment des coupures dans le fonctionnement de ces différents niveaux d'enseignement. La commune a organisé la semaine du goût dans les écoles, pas dans les collèges. La proximité est plus grande avec les écoles primaires. Un autre exemple est évoqué par un professeur à propos du Contrat Educatif Local. Les écoles font participer des intervenants tout au long de l'année, le collège n'a pas cette possibilité car il a moins de souplesse et les rythmes sont différents. L'ouverture ne pourra se faire que pendant les vacances, une semaine en juillet et une semaine fin août. D'une manière générale, il est précisé que les intervenants d'associations ont plus de facilités pour toucher les élèves en primaire que dans le secondaire. Il est rappelé que la commune par sa politique sociale et culturelle crée du lien social, mais ne doit-elle pas aller plus loin : orchestrer, faire le lien de façon à mettre de la cohérence dans tout ce que font les acteurs de la communauté éducative ?

### **Nos 3 propositions :**

1 -L'épanouissement de l'enfant dépend de son vécu à la maison et à l'école. Cette dernière ayant le rôle d'instruire, les parents présents revendiquant celui d'éduquer. Le professeur n'est qu'un co-éducateur, le parent pouvant exercer le rôle d'un co-instructeur.

2- Mais que fait-on pour impliquer concrètement les familles ? Il semble évident que l'école ne peut tout faire seule, les associations doivent jouer le rôle de passerelles. Le rôle des associations est essentiel pour tisser du lien social.

3 -La commune a un rôle important à jouer. Comment peut-elle orchestrer ce qui se fait, comment peut-elle faire le lien entre les différents acteurs de la communauté éducative ? Le Contrat Educatif

Local est un outil qui peut y contribuer. Il faut y réfléchir tous ensemble.

### **Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

---

#### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

- 1 - Dispenser une culture générale commune pour tous.
- 2 - Offrir aux élèves des possibilités de choix d'options
- 3 - Rétablir le rôle de co-instructeur des parents.